

PRINCIPE DE LA PUBLICITE CONDITIONNELLE SUR LA CHAINE METEO

- Principe : diffusion de la publicité selon les conditions météorologiques (conditions déterminées par le client).

- Les annonceurs qui ont communiqué sous ce format en 2010/2011 :
 - UNILEVER : CARTE D'OR (glaces), KNORR (les soupes)
 - DIM (les collants)
 - JARDILAND